

LES ASSOCIATIONS PEEP

LA PROXIMITÉ DE 5 000 ASSOCIATIONS LOCALES, LA PUISSANCE DE LA PREMIÈRE FÉDÉRATION NATIONALE



C'EST QUI ?

La PEEP est la plus grande et la plus ancienne communauté de parents d'élèves de France. Depuis ses origines, elle réunit les parents qui souhaitent comprendre le fonctionnement de l'école, pour mieux accompagner leurs enfants. Plus de 5 000 associations locales sont aujourd'hui unies au sein de la PEEP pour gagner en expertise, partager expériences et connaissances à l'échelle nationale. Résultat : elles forment le réseau d'entraide le plus efficace. **Sous la bannière PEEP, ces associations peuvent aussi peser dans le débat public et faire entendre la voix des parents au Ministère de l'Éducation Nationale.**

ÇA SERT À QUOI ?

« À se sentir moins seul quand on se pose des questions sur l'éducation de ses enfants ! ». Voilà ce que répondent massivement les parents PEEP.

Ils apprécient aussi d'accéder aux informations et aux avis d'experts les plus pointus du moment, labélisés par la PEEP nationale.

Des fêtes d'école aux grandes conférences nationales, en passant par de petits groupes de travail spécifiques, les façons de se forger une opinion, de s'informer et d'agir sont nombreuses à la PEEP !

POURQUOI ADHÉRER ?

- Pour partager expérience et connaissance avec d'autres parents.
- Pour accéder à des informations pertinentes, à jour et vérifiées.
- Pour prendre des décisions éclairées pour l'éducation de son ou de ses enfants.
- Pour participer activement à la vie scolaire de son ou de ses enfants, veiller à leur réussite et à leur bien-être.
- Pour contribuer à l'évolution de l'école et participer activement aux échanges sur l'école.

PARCE QU'IL N'EXISTE AUCUNE ÉCOLE POUR DEVENIR PARENT, ADHÉREZ À LA PEEP !

LES ACTIONS DES PARENTS PEEP

Dans chaque établissement, les parents PEEP écoutent et partagent leurs connaissances et leur expérience. Ils mettent aussi à disposition des parents les informations et les contacts précis dont ces derniers ont besoin.

Présents à tous les niveaux du système éducatif français, les parents PEEP participent :

- Aux conseils d'école et aux projets d'école, aux conseils de classe et d'administration des collèges et des lycées et à leurs projets d'établissement.
- Aux conseils de discipline pour aider et soutenir les familles et leurs enfants.
- Aux commissions d'appel et d'affectation.
- Aux commissions de restauration, de sécurité, de santé et de travaux.

AVEC PRÈS DE 90 ANS D'EXPÉRIENCE ET 200 000 MEMBRES EN FRANCE,

LA PEEP PORTE LA VOIX DES PARENTS,
DANS L'ÉCOLE LOCALE
ET AU NIVEAU NATIONAL.

L'ESPACE FORMATION DE LA PEEP

Destinées aux représentants de parents d'élèves, les formations PEEP vous aident à optimiser vos participations aux conseils d'école et conseils d'administration.

Elles permettent d'acquérir une bonne compréhension du système éducatif français, des ressorts de la réussite scolaire, des conditions du bien-être de l'enfant, etc.

LES PARENTS PEEP ONT UN JOURNAL :

« LA VOIX DES PARENTS »

Témoignages, retours d'expériences, dossiers sur des sujets de fond, interviews d'experts, contacts et les informations officielles...

Tout y est !

Abonnez-vous à la version papier, lisez-le en ligne ou envoyez vos témoignages !

www.lavoixdesparents.com

LA PEEP C'EST AUSSI...



PEEP Agri informe et accompagne les étudiants et les parents dans l'enseignement agricole, de la 4^{ème} à l'École d'ingénieurs.



PEEP Sup informe et accompagne les étudiants et les parents dans l'enseignement supérieur.



Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elle ont l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la Fédération. En application des articles 37 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Fédération PEEP. Vos coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre.

